

Année 2015-2016

Bilan des activités du conseil d'établissement

Nombre de rencontres du C.É.: 5 rencontres
Nombre de rencontres qui n'ont pu être tenues faute de quorum : aucune
Nom de la présidente: Mme Éline Corbin
Nom du délégué au comité de parents: M. Jérôme Morin Substitut : Mme Patricia Desroches
Nombre de rencontres déplacées: 0 Nombre de rencontres annulées: 1 (celle prévue pour le 11 février 2016)

PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS		
DATE	SUJET	RÉSUMÉ DE LA DÉCISION
2015/09/18	Assemblée générale annuelle	<p>Explications sur la composition et les fonctions du C.É., de l'O.P.P. et du comité de parents.</p> <p>Présentation du bilan des activités du C.É. de l'année dernière.</p> <p>Élection des membres parents du C.É.</p> <p>Poste 1 : Patricia Desroches représente le Relais (1 an);</p> <p>Poste 2 : Éline Corbin (1 ans);</p> <p>Poste 3 : Martin Brouillard (2 ans);</p> <p>Poste 5 : Jérôme Morin (2 ans);</p> <p>Poste 7 : Cindy Champagne (2 ans);</p> <p>Élections des parents au comité de parents;</p> <p>Représentant : Jérôme Morin Substitut : Patricia Desroches</p> <p>Résumé des réalisations du groupe informel de parents-bénévoles</p> <p>Décision de ne pas former un O.P.P. mais de poursuivre avec le groupe informel de parents-bénévoles.</p>

2015/10/22	Élection de la présidence	Mme Élane Corbin est élue.
	Accueil du président de la commission scolaire : M. Jean-François Houle	Information sur le rôle des commissaires.
	Adoption du bilan du C.É. pour l'année 2014-2015	Adopté à l'unanimité
	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	Un montant de 350,00 \$ est alloué par la commission scolaire. L'argent peut être utilisé pour rembourser des frais de garde, formation, conférence ou toutes activités jugées valables par les membres.
	Budget-écoles déficitaire de 2014-2015	Un déficit de 7 434,00 \$ pour l'année 2014-2015. Ce déficit devrait être résolu avec la prochaine année. Adopté à l'unanimité
	Calendrier de travail	Les dates des rencontres pour l'année sont décidées par les membres et affichées à l'école, distribuées aux parents et déposées sur le site web.
	Régie interne du CÉ	Les règles de la régie interne sont adoptées à l'unanimité
	Représentant de la communauté	Lors de l'AGA, 2 parents se sont montrés intéressés : Mme Josiane Duguay et Mme Catherine Laforce.
	Subvention « aide pédagogique »	Le projet est approuvé tel que présenté.
	Matériel numérique et plan TIC	Nous avons reçu l'argent pour les 2 écoles, les enseignant(e)s et les directions feront les achats pour les élèves.
Normes et modalités	Les documents pour les 2 écoles sont déposés au registre	
Scholastic	Les activités cesseront pendant l'année scolaire.	
Reddition de compte du plan de réussite et de la convention de gestion 2014-2015	Approuvé à l'unanimité.	
Reddition de compte pour l'intimidation 2014-2015	La reddition est faite, plusieurs conflits, quelques cas de violence et peu d'intimidation sur la cour d'école.	
Dénonciation d'intérêts	Conformément à l'article 70 de la L.I.P.	

2015/11/26	CGR, convention de gestion de réussite 15-16, art.75	Présenté aux membres et adopté à l'unanimité.
	Taux de réussite et de diplomation	Présenté aux membres.
	Modification à la régie interne du service de garde	Le coût de la journée pédagogique passe de 8,00 \$ à 16,00 \$ par jour comme exigé par le MELS.
	Sorties éducatives maternelle à 6e année	Les listes sont déposées et approuvées au CÉ.
	On s'engage «vert» dans notre milieu	Nous récupérons déjà le papier et le carton. Au printemps, nous devrions commencer le plastique, le verre et le compost.
	Consultation sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements scolaires du secteur jeunes	La consultation est faite auprès des membres.
	Formation pour les membres du CÉ sur le fonctionnement du CÉ	2 membres ont participé et un CD est disponible pour les membres intéressés.
2016/02/11	Rencontre annulée	Envoie aux membres, par courriel, de la consultation sur les critères de sélection de la direction d'école.
2016/04/07	Régie interne du service de garde pour l'année 2016-2017	Présenté aux membres, approuvé à l'unanimité.
	Projet à caractère physique 2016-2017	La demande des projets pour les 2 écoles est déposée.
	Grille-matière 2016-2017, art. 85	Les grilles des 2 écoles sont approuvées et déposées au registre.
	Montant autorisé pour les sorties éducatives 2016-2017	Le CÉ autorise que l'école demande 40,00 \$ par enfant pour les activités et sorties éducatives.
	Sélection d'une direction d'école, art. 79	Les membres ont envoyé les recommandations à la directrice générale, Mme Christiane Desbiens, de la commission.
	Campagne de financement	Les membres autorisent la tenue d'une campagne de financement pour la prochaine année. L'objectif est de ramasser de l'argent pour garnir les coins lecture de chaque classe.
	Utilisations des locaux, art. 93	Il est approuvé d'accepter la demande de location de locaux (gymnase) si ces demandes respectent la politique d'utilisation des locaux de la commission scolaire.

	Choix d'un photographe	Nous poursuivrons avec la compagnie «La pomme verte».
	Projet cour d'école avec M. Bourgault	M. Bourgault, récréologue et parent de 2 enfants de l'école nous propose de s'investir dans un projet d'amélioration de la cour d'école pour quelques années. Quelques membres de l'équipe-école et quelques parents devront s'impliquer dans ce projet. L'école ne doit pas avoir d'implication financière. À suivre.
	Projet entrepreneuriat	Plusieurs projets ont été acceptés, 7 classes recevront 800,00 \$.
	Conférence sur la dyspraxie	Le comité de parents de la commission ont organisé une conférence sur la dyspraxie. Environ 50 parents ont participé à cette soirée.
2016/05/12	Les listes du matériel nécessaire à être fourni par les parents pour l'année scolaire 2016-2017	Les listes sont déposées au CÉ, 3 groupes devront revoir à la baisse leur liste. Un montant maximum de 63,00\$ peut être demandé aux parents.
	Consultation annuelle : besoin en personnel pour 2016-2017 art. 96.20	Les résultats de la consultation sont déposés aux membres.
	Normes et modalités	Les documents sont déposés aux membres.
	Frais chargé aux parents pour le matériel périssable pour les 2 écoles. Principes régissant les frais chargés aux parents	Pour l'année 2016-2017, les commissaires autorisent un maximum de 40,00 \$ par enfant. Un montant de 35,00 \$ sera demandé aux parents pour l'école aux Quatre-Vents. Pour ce qui est du Relais, 20,00 \$ est demandé pour les maternelles 4 ans et 40,00 \$ pour les autres classes.
	Code de vie pour les 2 écoles Règles de conduites et mesures de sécurité.	Les codes de vie sont déposés aux membres et tous approuvent ces documents.
	Prévisions budgétaires pour les 2 écoles 2016-2017	Les prévisions budgétaires sont déposées aux membres et après la lecture elles sont adoptées à l'unanimité.
	Plan de lutte à l'intimidation et à la violence	Chaque école doit avoir son plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte est déposé aux membres et approuvé à l'unanimité.
2016/06/09	Règles de passage d'un cycle à l'autre pour les 2 écoles	Les documents sont remis aux membres à titre d'information.

Budget du CÉ, art. 66, transfert de 350,00 \$ du fonds 6 vers le fonds 1	La dernière rencontre s'est faite au restaurant «À la bonne vôtre», le budget du CÉ n'a pas été dépensé pendant l'année scolaire, les membres ont choisi de payer une partie du repas à tous les membres pour un maximum de dépense de 350,00 \$. Donc, transfert du fonds 6 au fonds 1 Adopté à l'unanimité.
Autorisation de transfert budgétaire du fonds 6 au fonds 1 si nous devons combler un déficit financier	Au fonds 6, il y a un montant de 7 531,00 \$ qui provient de dons de toutes sortes. Il est proposé de transférer le montant nécessaire au fonds 1 si nous avons besoin de combler un déficit financier. Adopté à l'unanimité.
Assemblée générale annuelle	La rencontre aura lieu le 22 septembre 2016
Corrections des listes du matériel nécessaire à être fourni par les parents pour l'année scolaire 2016-2017, art. 77.1	Les listes corrigées sont déposées et acceptées.
Précisions sur l'aide pédagogique 2015-2016 (aide aux devoirs) aux Quatre-Vents	Ce budget a été utilisé pour de l'aide pédagogique pour des enfants en difficultés, pour l'achat de matériel pédagogique et émulation.

Services organisés sous la responsabilité du CÉ (article 90) :

Aucun

Contrats de biens ou services (article 91) :

L'ange du midi: repas du midi
Studio de photographie La pomme verte : photos étudiantes

Formation organisée à l'intention des membres du CÉ :

Une formation a été offerte par la commission scolaire, en collaboration avec le comité de parents, pour tous les membres de tous les conseils d'établissements, au sujet des rôles et des responsabilités du conseil d'établissement.

Priorités du CÉ prévues pour l'année 2015-2016 :

Poursuivre avec la prévention et les actions pour contrer l'intimidation.

Réalisations des parents bénévoles :

- Couverture et réparation des livres pour la bibliothèque et pour les classes;
- Implication lors d'activités scolaires, ex. : la journée des jeux gonflables;
- Classer et ranger les livres de la bibliothèque (incluant la planification et l'horaire des bénévoles);
- Levée de fonds chez Métro Plus et argent Canadian Tire;
- Aide aux photographes lors de la photo d'école;
- Distribution de gâteries à l'Halloween et à Noël;
- Transport d'enfants et soutien pour le don de vêtements d'hiver par le Club Kiwanis;
- Support aux infirmières lors des vaccins de 4e année;
- Accompagnement aux sorties scolaires (Village Québécois d'antan, crèmerie, parc, piscine...)

Lucie Boisvert
Directrice des écoles aux Quatre-Vents et Le Relais

Mme Élane Corbin
Présidente du Conseil d'établissement
Écoles aux Quatre-Vents et Le Relais